

AVRIL 2026



AU FIL DE LA SENTE

Notre bulletin communal devient un bulletin municipal intitulé "Au fil de la Sente". Il paraîtra de façon trimestrielle. Ce titre a été choisi comme une invitation à suivre le chemin qui traverse notre village, pas à pas, et à y découvrir nos actualités.

" Allons-nous-en par les prés et par les SENTES, sans parti pris d'avance, mais avec le cœur aussi ouvert que les yeux." George Sand (Promenades autour d'un village (1860))

AVIS À NOS LECTEURS

Ce bulletin municipal, gratuit et distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Halloy, s'adresse à l'ensemble des habitants.

Vous pouvez y contribuer en nous soumettant des articles, des informations, des images ou encore vos suggestions et remarques.

Horaires

Le secrétariat de mairie

Mardi de 16h30 à 18h30

Permanence de M. le Maire

Mardi de 18h00 à 19h00

Nous contacter

mairie@halloy.fr

urbanisme@halloy.fr

03.44.46.65.22

www.halloy.fr

La mairie sera fermée le 5 mai 2026

Directeur de production : Gilles BOYENVAL / Rédaction : Nicole DUCROCQ, Carine GAUTHIER, Elsa RABASTE, Aline VITRY. Et merci à Lucile pour le fleurissement de la 1ère page.

SOMMAIRE

Évènements à venir

page 3

Elections municipales

page 4

Plantations de haies

page 5

Cérémonie du 8 mai

page 6

Brocante

page 6-7

Finances locales

page 8

Sente piétonne

page 9

Routes de l'Oise

page 10

Horaires pour les travaux de bricolage et jardinage

Chasse aux oeufs

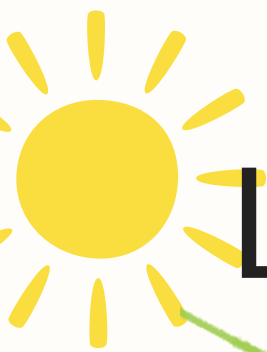
page 11

La recette du moment

page 12

Prochain numéro fin juin, début juillet

page 2



Les Évènements



à venir



MAI

8 Mai à 11 h30 :
Commémoration du 8 mai
1945



10 mai : Brocante

JUIN

Kermesse des écoles
Remise des prix par la
commune et par le SIRS pour
les enfants de CM2 partant en
6ème.



JUILLET

13 juillet : Retraite aux flambeaux
et Feu d'artifice

14 juillet: Repas partagé
organisé par le comité des
fêtes



ELECTIONS MUNICIPALES

Elections du maire et de l'adjoint

Le 22 mars 2026, il a été procédé à l'élection du maire et de l'adjoint par le Conseil Municipal.

Ont été élus

Gilles BOYENVAL, Maire

Thierry GUILLOU, 1er adjoint

M. le Maire et son conseil municipal adressent leurs remerciements aux 58 % des électeurs qui ont choisi de leur renouveler leur confiance.

Elections présidentielles 2027 : Pensez à vous inscrire !

Conformément aux dispositions de l'Article 9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales constitue une obligation légale pour les citoyens remplissant les conditions requises. En revanche, l'exercice du vote demeure un droit, dont chacun est libre de faire usage ou non .

Comment s'inscrire

En ligne

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

L'inscription en ligne nécessite de téléverser deux documents numérisés :

- une pièce d'identité (CNI, passeport...) en cours de validité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Ou en vous rendant en mairie

Pour vous inscrire sur place, munissez-vous :

- une pièce d'identité (en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans),
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- le formulaire Cerfa n°12669*02, à remplir sur place.

PLANTATION DE HAIES



Plantation de haies par les 2 classes de l'école d'Halloy

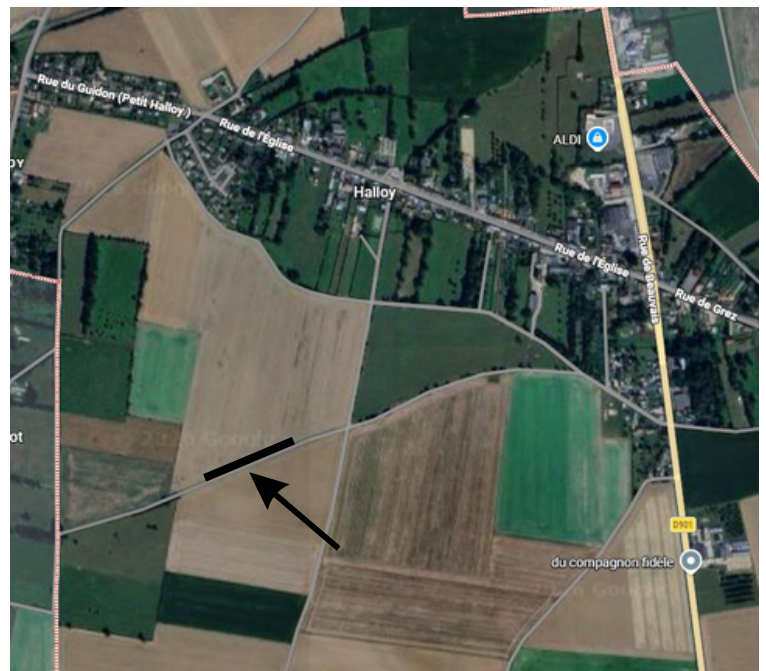
La commune s'était inscrite à un programme « Sensibilis'haie », chapeauté par l'association des Chasseurs de l'Oise. Ce partenariat était gratuit pour la commune, à condition que les 90 plants et les 6 fruitiers soient plantés par les enfants ou par les habitants...

La plantation a eu lieu les 3 et 5 mars 2026, les deux enseignantes étaient accompagnées par Stéphane et Céline, deux « amoureux de la nature » ; Pascal, l'agent technique a également collaboré à cette activité.

Cette plantation a été effectuée selon le plan ci-dessous. Les haies seront entretenues par la Société de chasse d'Halloy.

A l'issue de cette tâche collective, les enfants ont reçu des « goodies », c'est-à-dire un joli gobelet contenant des graines à verser autour des arbustes ; chaque élève est ensuite reparti avec le gobelet ainsi qu'un petit calepin sur la nature.

Une très belle initiative, à éventuellement renouveler !



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

11 heures 30 : Rassemblement devant la mairie
Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
Hommage aux Morts pour la France reposant dans le cimetière.

Au retour, un vin d'honneur vous sera servi à l'annexe de la mairie.

TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT INVITÉE

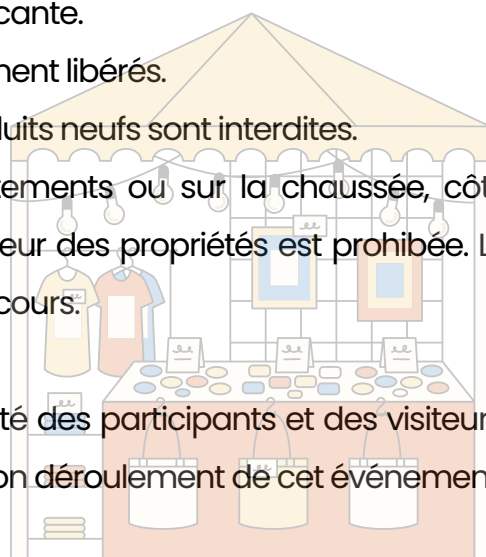


RÉGLEMENTATION SUR LE DÉROULEMENT DE LA BROCANTE 2026

M. le Maire vous invite à respecter scrupuleusement les dispositions réglementaires suivantes :

- La rue de l'Église sera fermée à la circulation de 6 h 30 à 19 h. Les riverains sont priés de stationner leur véhicule en dehors de cette voie avant le début de la brocante.
- Les parkings de la mairie et du cimetière doivent être entièrement libérés.
- La vente d'animaux (quelle que soit leur taille) et celle de produits neufs sont interdites.
- Les exposants doivent s'installer uniquement sur les accotements ou sur la chaussée, côté numéros pairs. Toute occupation du côté impair ou à l'intérieur des propriétés est prohibée. Le passage doit rester dégagé pour faciliter l'intervention des secours.

Le respect de ces consignes est essentiel pour garantir la sécurité des participants et des visiteurs. Nous comptons sur votre collaboration et votre civisme pour le bon déroulement de cet événement.



BROCANTE LE 10 MAI 2026



Page
Facebook :

Comité
des fêtes
d'Halloy
Oise
&
Des bulles
d'Amour
pour Ewen

Petit historique de la brocante

Si on se réfère à une première brocante qui aurait eu lieu en 1996, nous fêterons cette année ses 30 ans d'existence !

Elle a toujours compté une cinquantaine d'exposants et s'est toujours installée dans la rue de l'église... sauf une année, en 2002 : elle a été décalée au 28 juillet et s'est déroulée dans la rue de Grez, à cause des élections présidentielles...

Ce jour-là, la fête foraine et ses attractions occupaient le parking de la salle des fêtes. La fête patronale et la brocante ont coexisté jusqu'en 2007.

Fin des années 90, les organisateurs ont dû se soumettre à un contrôle de la douane, avec une analyse précise du registre des inscriptions et une visite des exposants, afin de vérifier si ce qui est déclaré correspond bien à ce qui est exposé ... c'est une action pour éviter notamment le recel et la vente d'animaux... Et tout s'est bien passé !

Une dernière anecdote beaucoup plus récente : le 12 mai 2024 vers 13 heures, un essaim d'abeilles s'est échappé et a fait irruption sur la brocante, non loin de la mairie... les pompiers ont été appelés mais n'ont pu intervenir, les abeilles bénéficiant de dispositions particulières de protection ; c'est un apiculteur qui est venu récupérer l'essaim. Là encore, l'histoire se termine bien !

Cette année, la brocante aura lieu le dimanche 10 mai, et parallèlement un rassemblement de motos, à la salle des fêtes ; cette manifestation est organisée par l'association « Des bulles d'Amour pour Ewen » et intitulée « Balade pour Ewen » (68 kms le matin et 53 kms l'après-midi)... Cette association a pour vocation de soutenir Ewen, un petit garçon atteint de la maladie de Hurler, actuellement suivi dans le cadre d'un essai clinique en Italie.

Cette association vise à aider sa famille à faire face aux frais médicaux et déplacements, et entourer Ewen d'un maximum d'amour et de solidarité.. Un don, quel qu'il soit, sera toujours le bienvenu !

RESULTATS 2025 BUDGET COMMUNAL Vote du 17 février 2026

	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT	DEFICIT
FONCTIONNEMENT	274 326.95	399 792.00	125 465.05	
INVESTISSEMENT	275 572.89	209 253.48		66 319.40

BUDGET COMMUNAL 2026, Vote du 31 mars 2026

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 345 444 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 306 296 €

RESULTATS 2025 BUDGET ASSAINISSEMENT, Vote du 17 février 2026

	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	102 558.53	103 1749.65	17 429.11
INVESTISSEMENT	41 154.80	108 177.38	62 594.85

BUDGET ASSAINISSEMENT 2026, Vote du 31 mars 2026

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 96 858 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 81 822 €

4 TAXES 2026 :
Par délibération en date du 31 mars 2026, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux.

Désignation	En %
Taxe foncière	31.84
Taxe foncière non bâtie	26.58
Contribution Foncière des Entreprises	11.84
Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	10.12

SENTE PIÉTONNE

Une sente pour des déplacements en toute sécurité

La sente communale prend peu à peu forme dans notre village !

Ce projet répond à plusieurs besoins : la mise aux normes du trottoir pour les personnes à mobilité réduite (PMR), la sécurisation des déplacements des enfants se rendant à la cantine lors du périscolaire (organisé dans la commune tous les six ans pendant deux ans) mais aussi celle des collégiens et lycéens rejoignant l'arrêt de bus.

Un premier aménagement, réalisé il y a une dizaine d'années, s'était rapidement dégradé en raison de défauts de conception (absence de géotextile, tracé irrégulier). De nouveaux travaux ont donc été engagés : une première phase entre novembre et décembre 2024 par l'entreprise Oise TP, suivie d'une seconde entre le 19 mars et le 20 avril 2026, avec le soutien de la préfecture et du département.

Elle offre également un cadre plus serein aux assistantes maternelles pour leurs promenades, et permet à chacun de circuler à pied confortablement, sans avoir à emprunter la chaussée ou marcher dans l'herbe.

Un aménagement simple, mais particulièrement utile.



AVIS
Le 25 mai 2026



LES ROUTES
DE L'OISE

Épreuve cyclosportive nationale - 42e édition



4ème étape de l'épreuve cyclo sportive à label national

La circulation et le stationnement seront interdits
de 9 h 00 à 11 h 00 dans les rues désignées ci-dessous :

RD 119 dite « rue de Briot » venant de Grandvilliers jusqu'au carrefour D119/RD72.

RD 72 dite « rue de l'Église » et « rue du Guidon »

RD 72 dite « rue de Grez »

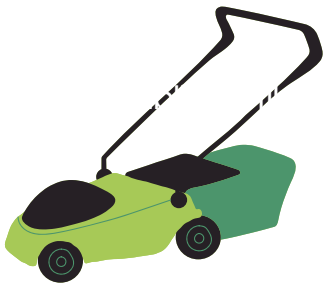
Les organisateurs recherchent des bénévoles pour être signaleurs pendant la course. Si vous souhaitez participer afin de les aider dans l'organisation, merci de vous rapprocher de la mairie dans les meilleurs délais.

Pour la sécurité des participants, RESPECTEZ SCRUPULEUSEMENT ces interdictions. En cas d'accident, votre responsabilité pourra être engagée.



HORAIRES POUR LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

En application de l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999, portant réglementation des bruits de voisinage dont voici un extrait.



« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Autrement dit, en son article 7 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi :

8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30.

Les samedis : 9 h 00 à 12 h 00 - 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés : 10 h 00 à 12 h 00

LES BEAUX JOURS ARRIVENT
ET LES TRAVAUX D'EXTÉRIEUR
VONT COMMENCER.

MERCI DE RESPECTER CES
HORAIRES POUR LA TRANQUILLITÉ
DE TOUS.

LA CHASSE AUX OEUFS : 14 AVRIL 2026



Le samedi 14 avril, s'est déroulée en la salle des fêtes d'Halloy, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques.

Organisée par le comité des Fêtes, elle a permis de rassembler les enfants jusqu'à 12 ans et de passer un moment convivial en famille, autour d'un café, un chocolat, une crêpe, le tout offert par les organisateurs...

Des jeux picards, des jeux de société et des coloriages étaient proposés aux petits et aux grands ; la plupart de ces jeux ayant été fabriqués par le vice-président du Comité des Fêtes, Thierry Guillou. Une jolie déco de Pâques, réalisée par des bénévoles, agrémentait les murs et l'estrade.

Les enfants ont pu, par un beau soleil retrouvé, récolter des œufs éparpillés dans le parc de la salle des fêtes, puis les échanger avec un lapin en chocolat concocté par le pâtissier chocolatier M. Versluys de Grandvilliers, des petites friandises venant compléter le tout.

Ce fut un excellent moment de partage et de festivité.

Au plaisir de vous revoir toutes et tous, petits et grands, l'an prochain avec cette fois, si la météo le permet, une course en sac et un tir à la corde.. A bientôt !



LA RECETTE DU MOMENT



Cake aux orties, asperges vertes et lardons

Préparation 30 min

Cuisson 50 min

Repos 1 h 20 min



Facile



6 pers.



INGRÉDIENTS

Pour 6 pers.

- 500 g Ortie
- 200 g Farine
- 3 Œuf(s)
- 1 Levure
- 20 cl Lait tiède
- 20 cl Huile d'olive
- 1 c. à soupe Moutarde
- Sel poivre
- Piment d'Espelette
- 1 botte(s) Asperge(s) verte(s)
- 100 g Pignon(s) de pin
- 200 g Lardons
- 50 g Beurre

PRÉPARATION

ÉTAPE 1

Lavez les orties dans une bassine d'eau légèrement vinaigrée, pour ôter poussière et petites bêtes qui auraient pu se glisser dans le feuillage. Rincez à l'eau claire, épongez. Faites fondre les orties dans une poêle avec le beurre. Les orties vont beaucoup réduire. Réservez.

ÉTAPE 2

Dans une poêle, faites dégraisser les lardons, égouttez et réservez. Faites griller les pignons de pin et réservez. Coupez les asperges à 3 cm de la tête et faites les colorer dans une poêle. Réservez.

ÉTAPE 3

Dans un saladier, versez la farine et la levure chimique. Cassez les œufs et ajoutez la moutarde forte. Mélangez. Versez peu à peu le lait et l'huile d'olive mélangés. Ajoutez la garniture dans la pâte : mélangez et ajoutez les asperges vertes.

ÉTAPE 4

Préchauffez le four à 180°C. Beurrez et farinez le moule, puis versez la préparation dedans. Enfournez le cake pour 50 minutes. Laissez tiédir et démoulez sur une grille. Dégustez tiède ou froid.